

Un assez gros pb...

Par **PinkNonoNHS**, le **21/10/2008** à **21:16**

Je vous explique tout:

Les TD s'arrêtent à Nancy le Samedi 6 Décembre 2008 soit une semaine après les CM...

Ma mère a réservé des billets preum's sur internet pour une journée à Paris le Mardi 2 Décembre... Elle ne savait pas que les TD continuaient après le 29 Novembre. Je me retrouve donc coincé: j'ai 3 TD normalement les Mardis...!! ? ? ? ?

Et puisqu'à partir d'un certain nombre de TD loupé, on est DEF... en plus je ne peux rien justifier du tout! ? Je vais pas dire: "Je vais à Paris" ! (!)

C'est un véritable cas pratique que je vous propose lol Je n'ai jamais loupé de TD de ma vie :oops. Est-il possible de s'arranger avec la scolarité??

Merci pour vos renseignements :wink:

Par **candix**, le **21/10/2008** à **21:24**

je sais pas si c'est comme à Reims mais nous avons le droit à 3 absences par TD

donc si tu t'absentes une fois c'est pas la mort
apres si ton médecin est sympa, il te fait un certif bidon D

Par **PinkNonoNHS**, le **21/10/2008** à **21:41**

lol Il ne voudra pas mon médecin et puis 21€ pour une ordonnance, je ne veux pas creuser le trou de la Sécurité lol

Non plus sérieusement n'est-il pas possible d'aller voir à la scolarité et de leur demander de me caser dans les TD du Lundi, Mercredi?? J'irais demandé mais bon la scolarité à Nancy... ? lol

Par **candix**, le 21/10/2008 à 22:04

[quote="PinkNonoNHS":1ahphc5v]:lol: Il ne voudra pas mon médecin et puis 21€ pour une

ordonnance, je ne veux pas creuser le trou de la Sécu Image not found or type unknown

Non plus sérieusement n'est-il pas possible d'aller voir à la scolarité et de leur demander de me caser dans les TD du Lundi, Mercredi?? J'irais demandé mais bon la scolarité à Nancy...
? Image not found or type unknown

Image not found or type unknown [/quote:1ahphc5v]

:wink:

si ton médecin est vraiment tres sympa, il te fera pas payé Image not found or type unknown

:))

pour ce qui est de la scol de Nancy, je laisse les autres répondre Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le 21/10/2008 à 22:10

Si ça peut te rassurer, perso j'ai du rater au moins 20 TDs/an à la fac de Nancy (à l'époque hein, maintenant j'en rate plus un !)... une fois j'ai eu un appel pour me dire que ça serait chouette que j'y retourne, c'est tout.

Après, M.Cachard a l'air à cheval là-dessus, si j'en crois ce qui est affiché sur les panneaux.

Par **Yann**, le 21/10/2008 à 22:11

T'inquiète pas, et surtout évite de passer par la scolarité! ils ne savent que compliquer la situation à Nancy. Moi ce que je faisais c'est que je m'arrangeais directement avec le chargé de td pour aller à une autre séance de td.

Sinon concernant le nombre de td ratés, pas de panique non plus, ça m'a toujours semblé un mythe ce truc, à mon époque c'était à partir de 5 td ratés qu'on avait soit-disant des problèmes et franchement j'en ai vu qui en rataient plus que ça sans soucis.

Par **Stigma**, le 21/10/2008 à 22:17

Finalement, j'ai plutôt du en rater une quarantaine par an... j'allais aux deux premiers, et après ça me gavait et j'arrêtais !

Je ⁸⁾défonce mon record personnel cette année, on va attaquer la 5e séance et j'suis toujours

là ! Image not found or type unknown

Par **fan**, le **21/10/2008** à **22:52**

Sur Clermont, si l'on est absent dans 3 TD on est défaillant. De plus, les chargés de TD ramassent des copies mais nous ne savons pas à qu'ils vont demander. Pourquoi 3 TD

parce que 3 copies ramassées, une dizaine par TD. Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **22/10/2008** à **12:55**

" nous avons le droit à 3 absences par TD " !!!!!!!!!!!!!!!

Nous nous avons droit qu'à une absence injustifiée par TD et par semestre.
De plus ils comptent comme absence injustifiée le passage du permis de conduire !

Sinon on a pas le droit de se présenter aux examens et donc on a une bulle.

En + c'est pas des menaces en l'air c'est déjà arrivé à plein de monde surtout en première année.

Par **Patate**, le **22/10/2008** à **15:12**

Tu ne les justifie pas, ça m'étonnerait que tu n'ais pas le droit à une absence par td à moins que ta fac soit un cas extrême comme celle de Juliette.

Nous on a le droit à une absence par td, injustifiée. Bien sûr je les utilise systématiquement :D

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **22/10/2008** à **18:23**

Va demander directement au chargé de TD, soit face à face, soit par mail. Ils ne sont pas méchants, si tu as un empêchement et que tu veux assister au TD ils t'accepteront dans un autre créneau horaire.

Par **pipou**, le **22/10/2008** à **18:37**

en général tu peux t'arranger avec un chargé de TD, soit pour permuter de groupe pour une séance, soit pour prévenir que tu ne viens pas ... C'est pas catastrophique non plus UNE absence. L'important c'est que tu puisses rattraper ce que tu as manqué.